

Le proche parent

(Traduit de l'anglais)

J.G. Bellett

[Courtes méditations 20]

Le proche parent, sous la loi, avait à accomplir deux services : racheter soit la personne, soit l'héritage de son frère, si l'un ou l'autre avait été vendu à un étranger ; et venger le mal fait à son frère, que ce soit (si je puis dire) la captivité ou la mort.

Ces choses se trouvent en Lévitique 25 et Nombres 35, où (comme nous le montre la concordance hébreue) le mot pour « proche parent », « rédempteur » et « vengeur », est le même.

Cette personne, le proche parent, était, comme nous le savons certainement, un type ou une ombre du Christ de Dieu. Dans les richesses de Sa grâce, le Seigneur s'est chargé de ces deux services pour nous ; payant pour nous la rançon des justes et légitimes exigences de Dieu par le sacrifice de Lui-même, et nous rachetant ainsi que notre héritage ; et de la même façon, nous vengeant sur la tête de notre ennemi, nous délivrant de celui qui a le pouvoir de la mort.

Il en est ainsi dans l'ombre et dans la réalité, dans le type et dans l'original.

Cependant, aussi loin que nous enseignent ces ordonnances légales, aussi loin que nous instruisent ces écrits de Moïse, nous voyons dans le Christ de Dieu seul quelqu'un de la famille humaine, un frère, participant au sang et à la chair avec les enfants, la semence d'Abraham, son parent. Il doit être cela, sinon rien ne pouvait ou n'aurait été fait pour nous. Le Christ de Dieu doit se constituer notre proche parent ; et Il l'a fait par l'incarnation, en prenant sur Lui la nature humaine dans et depuis le ventre de la vierge.

Mais en poursuivant, quand nous quittons la *loi* pour les *Prophètes*, nous trouvons un autre fait ; et c'est celui-ci — que ce proche parent est « l'Éternel des armées », « Jéhovah », « Dieu ». Là, dans les Psaumes et dans les Prophètes, de façon très fréquente et répétée encore et encore, ne le considérant pas comme une vérité à démontrer, mais comme un fait assumé et servant de base, divers noms de Dieu se trouvent associés au terme utilisé sous la loi pour le proche parent.

Il y a quelque chose de béni en cela — quelque chose aussi de grand, de glorieux, et de magnifique. Le mystère de la personne de Christ est ainsi anticipé, et cela aussi, de la manière la plus simple et la plus convaincante. L'humanité et la divinité se trouvent dans une seule personne.

Quand nous en venons au Nouveau Testament, laissant la loi et les Prophètes pour les *évangélistes* et les *apôtres*, nous trouvons ce même mystère, non cependant laissé dans les ombres et les prophéties, et à divers moments et de diverses manières, mais déclaré clairement comme un fait, et enseigné dans sa nécessité et sa valeur. Les évangélistes nous rapportent le *fait* ; les apôtres nous dévoilent la *nécessité et la valeur* du fait.

Mais quel spectacle que celui-ci ! Nous pouvons bien nous détourner pour le voir, car Dieu Lui-même nous l'a montré. « Comment sombrer avec un tel support ? ». Comment le trône de jugement, qui pèse les exigences

de Dieu et maintient les droits de la justice, comment ce trône peut-il refuser la demande que la foi plaide devant lui ? Elle dit : « Le grand Dieu est mon proche parent, et Il a accompli pour moi un service de proche parent ».

Il en est ainsi. Nous sommes comme justement ramenés à Dieu par le sang de Christ, comme nous avons été, au commencement, justement bannis loin de Lui par notre propre péché. Adam se trouvait de nouveau dans la présence de Dieu, quand il entendit et reçut les bonnes nouvelles de la semence de la femme, brisée et brisant, avec un droit aussi juste qu'auparavant, sous une sentence juste, il avait été se cacher derrière les arbres du jardin. L'Éternel Dieu Lui-même reconnaissait son droit, lui faisant un manteau de peaux et le revêtant. La semence de la femme était son proche parent ; la chair et le sang avec Lui ; et Il devait se lever et accomplir la part d'un proche parent, le vengeant et le rachetant, mourant et ressuscitant pour lui.

Le mystère du proche parent a ainsi été révélé et connu depuis le tout début. D'autres circonstances dans le même premier livre de la Genèse l'illustrent ; et ainsi, bien que les ordonnances de la loi, comme nous l'avons déjà remarqué, incarnent et présentent formellement les devoirs de ce personnage, il était vu et connu avant la loi.

Pour poursuivre un peu cela, nous pouvons observer que dans l'épître aux Hébreux, le Seigneur nous est présenté à la fois comme vengeur et comme rédempteur ; et Il est montré comme agissant dans de tels caractères dans Sa *personne complète*, comme l'homme-Dieu, le compagnon de l'Éternel et le proche parent de l'homme.

En Hébreux 2, par exemple, nous Le voyons comme notre *vengeur*. Par la mort, Il détruit celui qui a le pouvoir de la mort, et nous délivre, nous qui, par la crainte de la mort, étions dans la servitude. C'est l'acte d'un proche parent vengeur. Mais ce même passage nous montre qu'Il a fait ce service pour nous comme Celui qui avait été « le Fils », « le sanctificateur », ayant pris part au sang et à la chair avec les enfants, et qui s'est ainsi fait (quoiqu'Il fût Fils, le compagnon de l'Éternel) notre véritable et seul proche parent.

En Hébreux 10, nous Le voyons comme notre *rédempteur*. Il paye la rançon. Il nous rachète pour Celui qui avait la plus juste et complète exigence sur nous et contre nous. Par la seule offrande de Lui-même, Il a rendu parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés. Mais cela, Il le fait aussi dans la même personne. Car Il est vu, dans ce même passage, comme Celui qui seul pouvait venir, comme dans une complète indépendance personnelle, au trône, et dire : « Voici, je viens » ; et alors, « sans tache », et « par l'Esprit éternel », Il s'offre Lui-même. Mais un corps Lui avait été préparé ; un corps humain, formé dans le ventre de la vierge, et tiré de là ; fait chair et sang avec les enfants. Et ainsi, dans cette seule personne, Il a satisfait l'autel, répondu aux demandes du trône, et purifié la conscience du pécheur croyant.

Ce sont de glorieux aperçus du proche parent de l'Ancien Testament que l'on trouve dans le Nouveau. Et ils se trouvent dans cette portion de ce dernier où nous pourrions naturellement nous attendre à les trouver — dans cet écrit que l'Esprit avait adressé aux croyants de la nation hébreue, la nation qui avait été sous la loi.

Ce n'est qu'une petite chose sur un tel mystère béni — mais je ne dirai pas davantage. — Le compagnon de l'Éternel et le proche parent de l'homme, en une seule personne, se chargeant comme le Christ, ou sous la commission divine et comme oint, de la cause des pécheurs, voilà la base de tout.